

INEGALITES ET PAUVRETE

I. INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- A. Les inégalités de revenus**
- B. Les inégalités de logement**
- C. Les inégalités face à l'emploi**
- D. Les inégalités face aux soins de santé**

II. LA PAUVRETE

- A. La mesure de la pauvreté**
- B. Le cas français**
 - 1. La définition de l'INSEE
 - 2. Les minima sociaux
 - 3. Les travailleurs pauvres
 - 4. Les familles monoparentales
 - 5. L'inégalité face à la pauvreté

I. INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Le terme d'inégalité traduit simplement le fait que certaines personnes ou certains groupes de personnes ne sont pas placés dans la même situation en termes de revenu, de patrimoine, de conditions de vie, d'accès aux droits sociaux et à la justice, de participation à la vie économique, sociale et politique, etc. Selon un sondage de l'Institut BVA (2006), près de 75% des français estimaient que la société était plutôt injuste.

Inégalités perçues comme les plus répandues dans la société française (en %)

	2000	2002	2004	2005	2006
de revenus	67	65	59	61	56
de logement	26	33	31	33	36
face à l'emploi	28	22	28	29	30
liées à l'origine ethnique	16	17	20	22	22
d'accès aux soins	16	16	17	15	15
dans les études scolaires	18	16	15	13	13
liées à l'héritage familial	6	8	6	5	6

Enquête barométrique réalisée par l'institut BVA auprès de 4000 personnes.

Source : Ministère de la santé et des solidarités

Inégalités perçues comme les moins acceptables dans la société française (en %)

	2000	2002	2004	2005	2006
de revenus	46	44	35	37	34
de logement	30	36	34	33	37
face à l'emploi	25	18	23	24	23
liées à l'origine ethnique	23	25	27	30	30
d'accès aux soins	31	32	37	37	36
dans les études scolaires	18	18	19	18	17
liées à l'héritage familial	6	8	6	6	6

Enquête barométrique réalisée par l'institut BVA auprès de 4000 personnes.

Source : Ministère de la santé et des solidarités, environ 4 000 personnes interrogées pour chaque enquête

A. LES INEGALITES DE REVENUS

- Sur longue période, les inégalités de revenus ont eu tendance à diminuer. Au début du 20e siècle, les 10% les plus aisés recevaient près de 40% du revenu global contre 33% à la fin des années 90.
- Contrairement à une idée très répandue, les trente glorieuses ont été marquées par une progression des inégalités.
- Après une période de diminution des inégalités dans les années 70, on observe une certaine stabilité des inégalités relatives de niveau de vie depuis le milieu des années 80.
- De 1984 à 2005, le rapport entre le revenu des 10% les plus riches et celui des 10% les plus pauvres est passé de 3.5 à 3.15
- Selon l'enquête *Revenus Fiscaux* de l'INSEE (2005), le niveau de vie moyen s'établirait à 1550€ par mois et le niveau de vie médian à 1362€ par mois. La moitié de la population a donc un niveau de vie inférieur à ce chiffre. Par ailleurs, le niveau de vie en dessous duquel se situent 90% des individus était évalué à 2448€. Enfin, les 20% des individus aux niveaux de vie les plus faibles percevaient 9.6% de la masse des revenus par équivalent adulte (les 20% les plus aisés recevaient 36.7%).

Niveau de vie des individus et indicateurs d'inégalités

Premier décile (D1)	776€
Moyenne	1550€
Médiane (D5)	1362€
Neuvième décile (D9)	2448€
Rapport interdécile (D9/D1)	3.15
Masse détenue par les 20% les plus riches (en%)	36.7%
Masse détenue par les 50% les plus riches (en %)	68.1%
Masse détenue par les 20% les plus pauvres (en%)	9.6%

Source : Enquête Revenus Fiscaux, INSEE (2005)

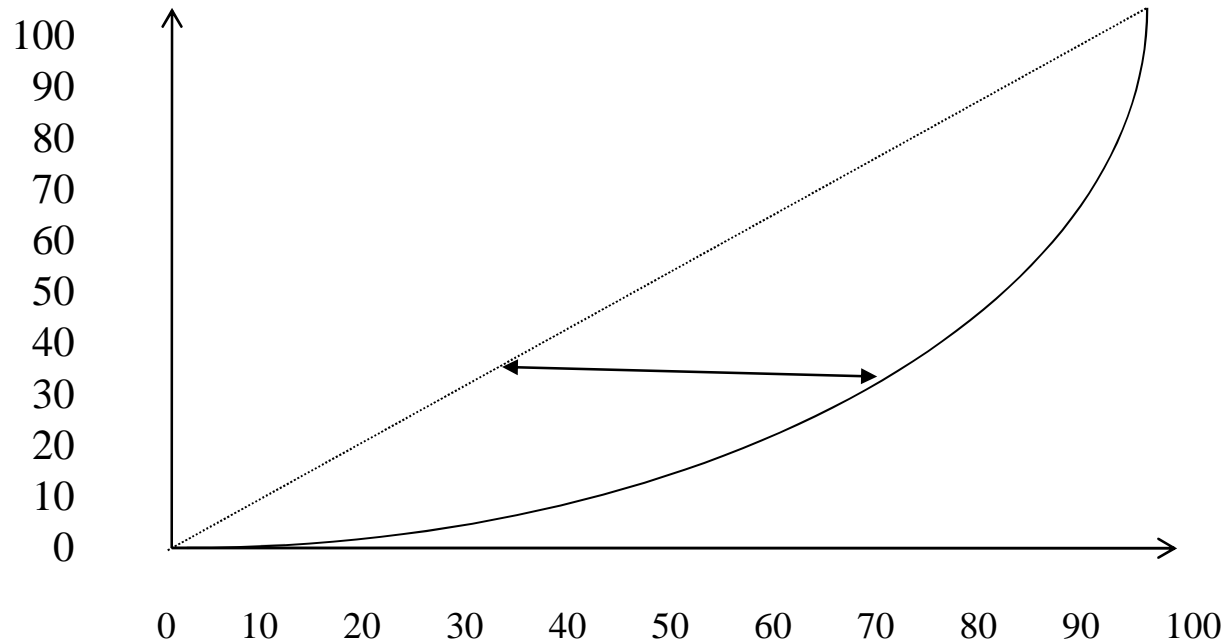
Répartition du revenu disponible Répartition par tranche de revenu des ménages %

Part du total

10 % les plus bas	3
entre 10 et 20 %	4,5
entre 20 et 30 %	5,5
entre 30 et 40 %	6,7
entre 40 et 50 %	7,9
entre 50 et 60 %	9,2
entre 60 et 70 %	10,7
entre 70 et 80 %	12,5
entre 80 et 90 %	15,2
entre 90 et 100%	24,8

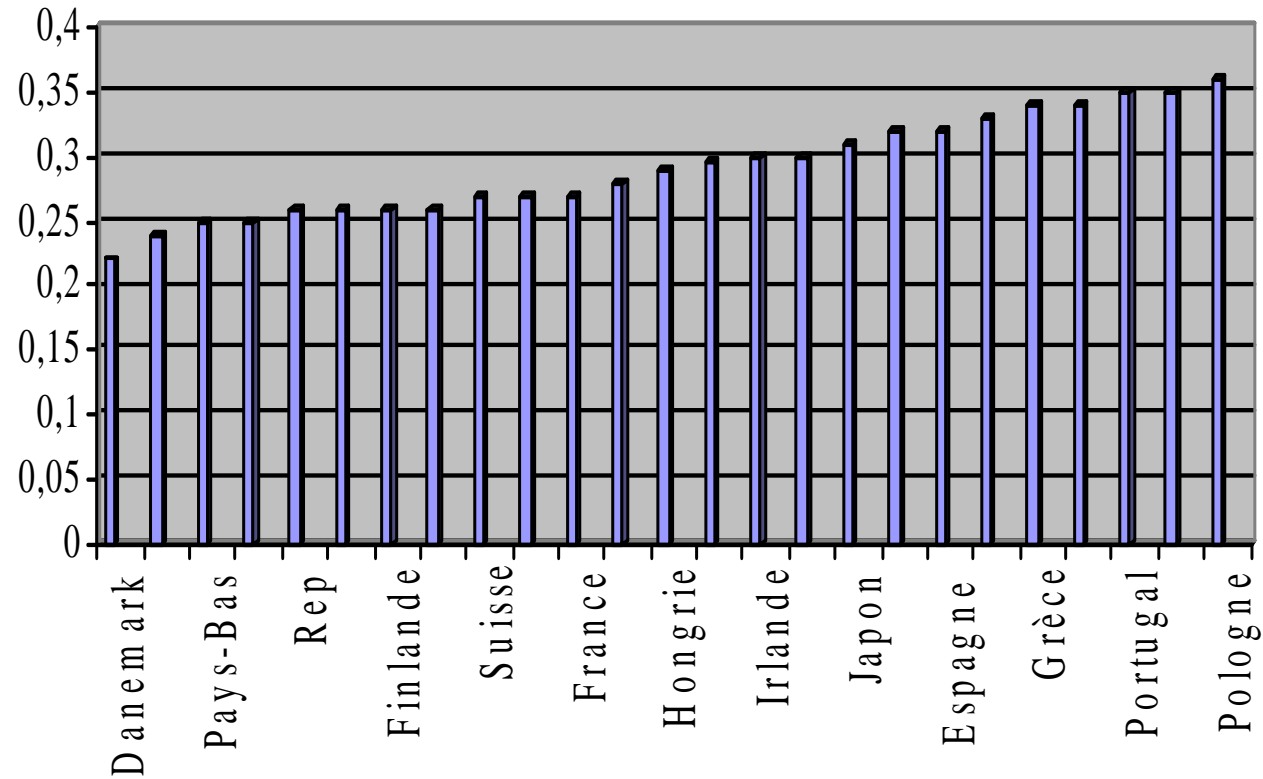
Revenus après impôts, prestations sociales comprises. Ne comprend pas la majorité des revenus du patrimoine. Source : Insee, Année des données, 2004, enquête revenus fiscaux.

Courbe de Lorenz et Coefficient de Gini



La bissectrice correspond à ce que serait une répartition parfaitement égalitaire. Plus la courbe est éloignée de la diagonale, plus l'inégalité constatée des revenus est avérée. L'indice de Gini est représenté graphiquement par la surface entre la courbe de Lorenz et la première bissectrice. Il est compris entre 0 (parfaite égalité) et 1 (situation la plus inégalitaire).

Le coefficient de Gini dans l'OCDE



En France, l'indice de Gini est égal à 0.27. Il place la France dans une position confortable par rapport aux autres pays de l'OCDE (moyenne de 0.31).

1. Les revenus selon le type de ménages

Le revenu disponible selon le type de ménage (En euros par mois)

	Personnes seules	Couple sans enfants	Familles avec deux enfants de moins de 14 ans
--	------------------	---------------------	---

Les revenus des 5% les + aisés ont progressé de 10% (282€) contre 3% (22€) pour les + démunis

10 % ont moins de	653	1 305	1 816
20 % ont moins de	849	1 554	2 180
30 % ont moins de	978	1 783	2 503
40 % ont moins de	1 084	1 994	2 784
50 % ont moins de	1 182	2 235	3 040
60 % ont moins de	1 303	2 485	3 392
70 % ont moins de	1 483	2 785	3 787
80 % ont moins de	1 717	3 238	4 308
90% ont moins de	2 148	4 030	5 392
95 % ont moins de	2 364	4 469	6 081

Revenus après impôts et prestations sociales. Ne comprend pas environ 80% des revenus du patrimoine.

2. Revenus selon les catégories sociales

Les revenus selon les catégories sociales (revenus des ménages en euros)

	Revenu annuel déclaré	Mens	Revenu annuel disponible	Mens
Agriculteurs petite exploitation	29 744	2 479	28 662	2 389
Artisans	38 615	3 218	35 239	2 937
Commerçants et assimilés	39 067	3 256	35 064	2 922
Professions libérales	103 531	8 628	78 570	6 548
Cadres fonction publique	54 961	4 580	48 093	4 008
Professeurs, prof scientifiques	51 558	4 297	45 487	3 791
Employés administratifs entreprises	23 622	1 969	23 334	1 945
Employés de commerce	19 374	1 615	20 828	1 736
Personnels des services directs aux particuliers	14 669	1 222	17 020	1 418
Ouvriers qualifiés de type indust	28 363	2 364	28 686	2 391

Ces revenus ne comprennent pas une part importante des revenus du patrimoine

Source : Insee. Année des données : 2003, Enquête revenus fiscaux

Les inégalités de niveau de vie, avec les revenus du patrimoine
Niveau de vie moyen de chaque tranche, pour un individu (Unité : euros)

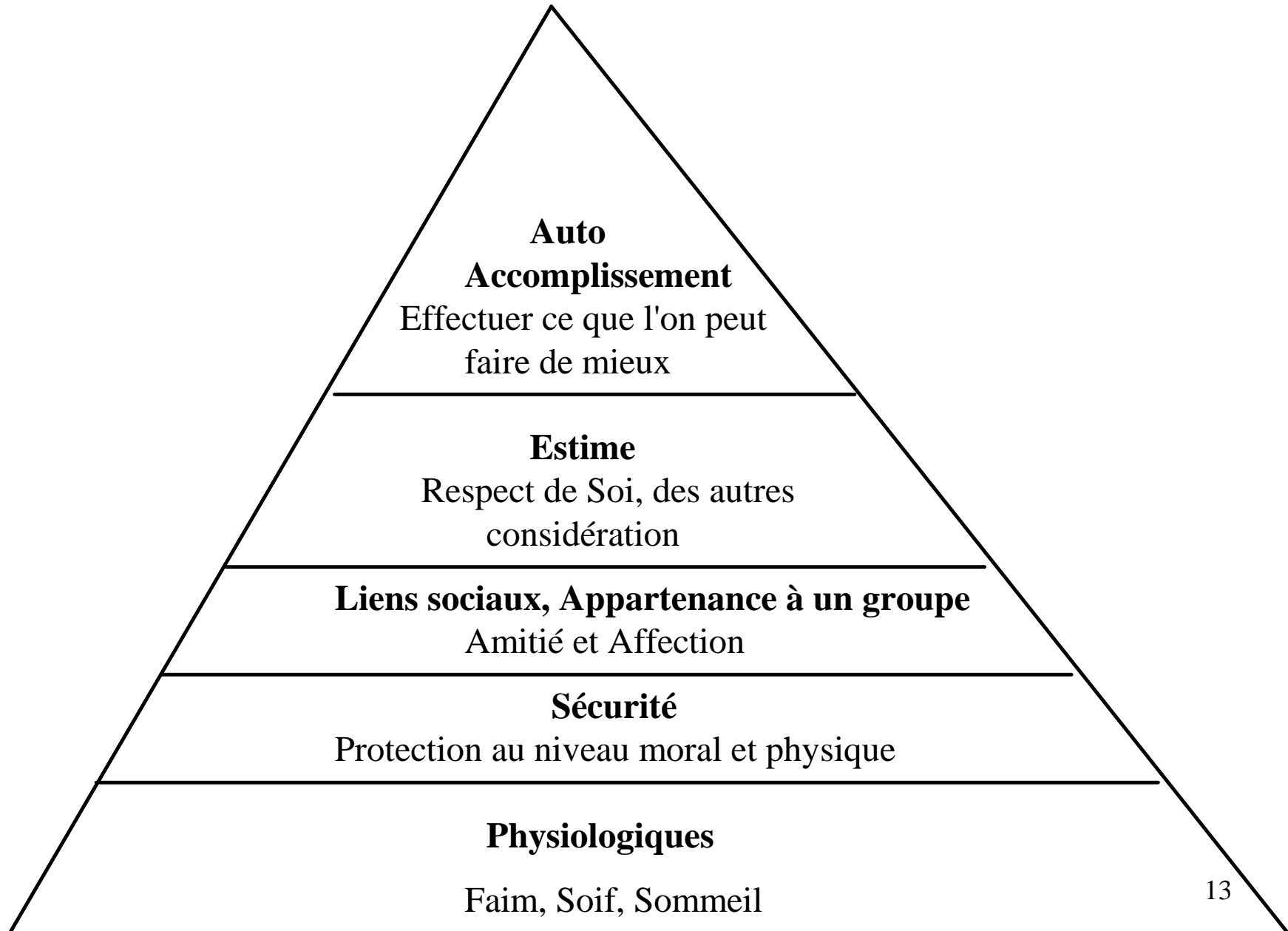
	Revenus mensuels avant estimation des revenus du patrimoine (en euros)	Revenus mensuels après estimation des revenus du patrimoine (en euros)	Ecart en euros	Ecart en %
10 % ont moins de...	731	753	22,1	3,0%
20 % ont moins de...	896	928	32,1	3,6%
30 % ont moins de...	1 032	1 070	37,8	3,7%
40 % ont moins de...	1 156	1 202	46,3	4,0%
50 % ont moins de...	1 289	1 345	56,3	4,4%
60 % ont moins de...	1 442	1 508	66,4	4,6%
70 % ont moins de...	1 615	1 702	86,8	5,4%
80 % ont moins de...	1 867	1 987	119,3	6,4%
90 % ont moins de	2 329	2 518	188,8	8,1%

B. LES INEGALITES DE LOGEMENT

La question du logement renvoie à trois notions distinctes.

- Le logement correspond à un **besoin de première nécessité**, au même titre que se nourrir, se vêtir (pyramide de Maslow).
- Le logement est associé à un statut : **l'accès à la propriété**. On dissocie ainsi le propriétaire du locataire. L'acquisition d'un bien immobilier par un ménage s'apparente à un investissement.
- le logement constitue **le poste principal des dépenses des ménages** (plus de 25% des dépenses), loin devant les transports (14.7%). Ces dépenses, qui grèvent le plus le budget des ménages, sont de plus en plus contraintes. Il s'agit notamment des loyers, des charges d'eau, d'électricité, de chauffage... Selon une étude de l'INSEE (2006), pour 20% des revenus les plus modestes, le poids des dépenses courantes de logement dans leur revenu courant serait passé de 31% en 2001 à 44% en 2006.
- Dans son rapport sur le mal logement (2007), la Fondation Abbé Pierre soulignait deux faits majeurs : « *Le premier est celui de l'extrême diversité des solutions qui sont mobilisées par ceux qui ne trouvent pas de place dans des structures d'accueil et d'hébergement et qui restent aux portes du logement... Le second constat révèle de façon surprenante que le non logement ne concerne pas seulement les exclus, les personnes ou familles désocialisées, les jeunes en rupture, comme on pouvait s'y attendre, mais aussi des salariés, des retraités dotés de ressources et d'un statut, qui rejoignent ainsi la « France invisible » (2007, p. 35).*

Pyramide de Maslow



Evolution du confort sanitaire des logements (%)

	1973	1978	1984	1988	1992	1996	2002
Logements sans confort de base	39,0	26,9	15,0	9,6	6,2	4,1	2,6
Logements avec eau, WC et installations	16,9	16,7	15,2	15,4	14,0	15,4	6,9
Logements avec « tout confort »	44,1	56,4	69,9	75,0	79,8	80,6	90,6
Ensemble des résidences principales	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, enquêtes logement

NOMBRE DE PERSONNES NON OU TRÈS MAL LOGÉES

Sans domicile fixe	100 000
Personnes privées de domicile personnel	974 600
- dont résidence principale = chambre d'hôtel	50 000
- dont habitat de fortune : cabane, construction provisoire	41 000
- dont personnes vivant à l'année en camping ou en mobil home	100 000
- dont personnes hébergées chez des tiers dans des conditions de logement très difficiles	150 000
- dont locataires ou sous-locataires d'un meublé	533 000
- dont personnes vivant en structures d'hébergement et d'insertion	100 600
Personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles * *	2 187 000
- dont personnes vivant dans des logements dépourvus de confort de base (pas de salle d'eau, pas de wc, pas de chauffage)	1 150 000
- dont personnes vivant en situation de surpeuplement accentué	1 037 000
TOTAL	3 261 600

*** Selon les estimations du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, les risques sanitaires liés à l'habitat indigne concernent 400 000 à 600 000 logements dans lesquels vivent un peu plus d'un million de personnes. Ces logements se retrouvent vraisemblablement pour l'essentiel parmi les logements recensés dans cette rubrique.*

Source : Fondation Abbé Pierre, Rapport sur le mal-logement 2007

- Près d'un million de personnes étaient hébergées en 2002 chez un tiers.
- 60 000 étudiants vivaient chez leur père ou leur mère (faute de revenus suffisants pour louer un logement).
- 1.2 million de personnes rencontrerait d'importants problèmes d'accessibilité à leur logement.
- 28 % des ménages les plus démunis (plus de 2 millions de foyers) estiment que leur logement comporte un nombre de pièces insuffisant, contre 8 % des autres ménages. Un quart de ces ménages indiquent que leur logement est mal chauffé ou en mauvais état.

Caractéristiques du logement (en %)

	Ensemble des ménages	Ménages les plus pauvres*	Autres ménages
Nombre de pièces			
Insuffisant	10	28	8
Juste suffisant	56	59	55
Largement suffisant	34	13	37
Problèmes de confort			
Humide	15	28	14
Mal chauffé	12	26	11
En mauvais état	10	25	8
Au moins un des défauts cités	26	46	24
Au moins deux des défauts cités	9	22	7

*** 10 % des ménages les plus démunis.**

Source : Insee. Année des données : 2001

→ Besoin en matières de logement

Période Concernée en milliers d'unités	Niveau annuel des besoins (1)	Niveau annuel de la construction (2)	Nombre de Nouveaux ménages (3)
1994-1998	335 à 350	286	278
1999-2003	325 à 340	319	253
2004-2010	350 à 360		250 à 260

→ Au milieu des années 2000, **l'effort de la collectivité publique a largement baissé** pour se situer en 2006 à 1,84% du PIB. Ce recul est imputable en totalité à la diminution de la contribution de l'Etat. Les aides à la pierre inscrites au budget de l'Etat ont baissé de 30% au cours des dernières années (entre 2000 et 2006) et les aides aux plus démunis ont quasiment stagné. Dans le même temps, les prélèvements fiscaux et parafiscaux sur le secteur du logement (fiscalité sur les revenus fonciers, retours de TVA,...) ont progressé très rapidement (19 954 M d'€ en 2001 et 20 606 M d'€ en 2006, soit + 5,7% par an en euros courants). Depuis 2002, l'Etat prélève ainsi plus sur le logement qu'il ne redistribue : 1 238 M d'€ de plus ainsi « récupérés » en 2002, 1 584 M d'€ en 2003, 2 344 M d'€ en 2004 et 4 360 M d'€ en 2005.

→ Dans son rapport intermédiaire du 15 octobre 2007, la Commission Attali a proposé **d'accroître l'offre de logements** (500 000) pour « libérer » la croissance française.

C. LES INEGALITES FACE A L'EMPLOI

La baisse du chômage cache de profondes disparités :

- Profondes inégalités entre départements (5.1% en Lozère contre 12.3% dans l'Hérault). La vérité des chiffres ?
- Le chômage frappe davantage les étrangers que les français. Chez les jeunes actifs non ressortissants de l'UE, le taux de chômage atteint près de 36%.
- Selon le CEREQ, avec le même diplôme, les jeunes d'origine maghrébine ont entre 1.3 et 1.6 fois plus de risques de se retrouver au chômage.
- Le taux de chômage des non diplômés est deux fois plus élevé que celui de ceux qui disposent d'un niveau égal à bac + 2
- Les inégalités hommes – femmes s'accroissent après 50 ans (salaires, emplois précaires)

Le contrat de travail

- Près de 90% de la population française est salariée
- 12% ont un statut précaire (CDD, intérim)
- La précarité frappe d'abord les jeunes (12% des 15 – 29 ans)
- Le travail à temps partiel s'est fortement développé (les femmes représentent 80% des 4 millions de salariés à temps partiel : travail contraint)

D. LES INEGALITES FACE AUX SOINS

- Si l'espérance de vie augmente, des profondes disparités régionales continuent à persister.
- Si la quasi-totalité de la population est affiliée à la sécurité sociale, la couverture maladie complémentaire est très inégalement répartie. Les disparités sont notamment fonction de la taille de l'entreprise (11% des personnes non couvertes dans les petites entreprises) et de la catégorie sociale (un ouvrier sur 10 n'a pas de mutuelle). -- Etude du CREDOC
- La proportion de cadres supérieurs allant chez le dentiste est presque deux fois plus élevée que celle des ouvriers non qualifiés. -- CREDES
- Selon son origine sociale, on ne s'adresse pas aux mêmes médecins. Les ouvriers et les non diplômés recourent deux fois moins aux spécialistes qu'aux généralistes.

Espérance de vie à la naissance par région (en années)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Nord-Pas-de-Calais	72,7	81,0	76,8
Picardie	73,4	81,6	77,5
Haute-Normandie	74,3	82,0	78,1
Auvergne	74,5	82,5	78,5
Alsace	75,6	82,1	78,8
Bourgogne	75,0	82,7	78,9
Basse-Normandie	75,1	82,9	79,0
Franche-Comté	75,6	82,7	79,1
Centre	75,5	83,0	79,2
Aquitaine	75,5	83,2	79,3
Languedoc-Roussillon	75,6	83,0	79,3
Pays-de-la-Loire	75,5	83,5	79,5
Poitou-Charentes	76,0	83,1	79,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	76,2	83,3	79,7
Midi-Pyrénées	76,7	83,3	80,0
Rhône-Alpes	76,5	83,5	80,0
Ile-de-France	77,1	83,4	80,2

Source : Insee. Année des données : 2001

La pertinence des indicateurs des inégalités économiques et sociales (CNIS, 2007)

- **Revenus** : Niveau de vie, masse détenue par les 20%, 50% et 80% les plus riches; taux de persistance des bas revenus (il est égal à la part des ménages ou des individus ayant un revenu inférieur à un seuil donné - le seuil de pauvreté - pendant plusieurs années (3 sur 4).
- **Patrimoine détenu** : par les 10% et 50% les plus riches
- **Salaire annuel** (rapport interdécile)
- **Emploi** : transition Emploi – Chômage; récurrence du chômage (nombre de mois de chômage sur les 5 dernières années); conditions de travail (exposition aux risques professionnels)
- **Education** : les niveaux de sortie du système éducatif; la proportion d'individus ayant eu accès à la formation continue au cours du dernier trimestre.
- **Logement** : surpeuplement, confort, sans abris
- **Santé** : Espérance de vie à 60 ans par catégorie sociale; mortalité prématurée
- **Consommation** (enquêtes budget famille) : rapports des coefficients budgétaires entre ménages ouvriers et ménages cadres (alimentation, logement et culture-loisirs) : part de la population ayant lu un livre ces 12 derniers mois...

II. LA PAUVRETE

1. La mesure de la pauvreté

- **Mesure** : la pauvreté est mesurée par *l'indicateur de pauvreté humaine*.
- Les pays nordiques ont les plus faibles taux de pauvreté des travailleurs (au Danemark, 3% des travailleurs sont pauvres)
- En France, la part des personnes pauvres serait comprise entre 6.3 et 12.1% de la population. Un tel écart s'explique par le mode de calcul. Au regard de l'INSEE, un individu est considéré comme pauvre « *lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté* ». Or ce seuil peut être fixé à 50% du niveau de vie médian ou 60% (calcul Eurostat). À 50%, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus sont inférieurs à 681€ (50%) ou 870€ (60%).
- Ces chiffres en prennent pas en compte des critères tels que la privation de logement, de soins, d'accès à l'école et la culture....

Pauvreté humaine et salariale dans 17 pays de l'OCDE, classement selon l'IPH-2 (%)

	Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans en % de la cohorte / 2000-2005	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi en % de la population de 16-65 ans / 1994-98	Chômage de longue durée en % de la population active / 1994-98	% de la population en deçà du seuil de pauvreté monétaire en 50 % du revenu médian / 1990-2000
1 Suède	7,3	7,5	1,1	6,5
2 Norvège	8,3	8,5	0,2	6,4
3 Pays-Bas	8,7	10,5	0,8	7,3
4 Finlande	10,2	10,4	2,2	5,4
5 Danemark	11,0	9,6	0,8	9,2
6 Allemagne	9,2	14,4	4,1	8,3
7 Luxembourg	9,7	nc	0,7	6,0
8 France	10,0	nc	3,0	8,0
9 Espagne	8,8	nc	4,6	10,1
10 Japon	7,5	nc	1,7	11,8
11 Italie	8,6	nc	5,3	12,7
12 Canada	8,7	16,6	0,7	12,8
13 Belgique	9,4	18,4	3,4	8,0
14 Australie	8,8	17,0	1,3	14,3
15 Roy-Uni	8,9	21,8	1,2	12,5
16 Irlande	9,3	22,6	1,2	12,3
17 Etats-Unis	12,6	20,7	0,5	17,0

2. Les minima sociaux

- Plus de 3.5 millions de personnes sont allocataires d'un des neuf dispositifs de minima sociaux (DREES, 2006) : 35% touchent le RMI et près de 11% l'allocation spécifique de solidarité (chômeurs en fin de droits).
- De décembre 1990 à décembre 2005, le nombre de RMIstes est passé de 500 000 à 1.26 million. Ce chiffre s'est quelque peu réduit (- 0.9% en 2006 et - 8% en 2007) sous l'impulsion d'une amélioration du marché du travail.
- Une étude de la répartition des bénéficiaires du RMI selon la situation familiale, révèle que le Rmiste est une personne seule, majoritairement masculine (37.3%). Un quart des Rmistes doivent faire vivre d'autres personnes (le plus souvent leurs enfants) à partir de leurs allocations. La part de personnes vivant en couple parmi les Rmistes est relativement faible (17.6%).
- Dès 1998, dix ans après la création du RMI, un système d'intéressement a été mis en place, permettant aux allocataires du RMI de conserver une partie de leurs allocations pendant la première année de retour au travail. La loi de 2006 a transformé ce mécanisme en prime forfaitaire. Parallèlement, une prime pour l'emploi (PPE) destinée à inciter le retour au travail, n'a pas eu l'effet incitatif attendu (versée à un grand nombre de personnes, elle a entraîné une dispersion des moyens).

	Nombre d'allocataires s 2004	Nombre d'allocataires s 2005	Evolution en % / entre 2004 et 2005
Ensemble des minima sociaux en métropole	3 115 400	3 198 400	2,7
Allocation d'insertion (jeunes en difficulté)	47 400	34 100	-28,1
Allocation veuvage	11 200	6 800	-38,7
Allocation supplémentaire d'invalidité (personnes âgées)	111 500	112 600	1,0
Allocation de parent isolé	175 600	182 300	3,8
Allocation aux adultes handicapés	760 100	774 200	1,9
Allocation supplémentaire vieillesse	547 500	537 000	-1,9
Revenu minimum d'insertion	1 083 900	1 134 500	4,7
Allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fins de droits)	346 000	374 500	8,2
Allocation équivalent retraite - remplacement (AER)	32 200	42 400	31,7
France métropolitaine et DOM	3 425 200	3 514 600	2,6

Source : Cnaf, Msa, Unedic, Cnamts, Cnav

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

- Le revenu de solidarité active « est une prestation sociale qui se substitue et transforme le RMI, l'API et, le cas échéant, d'autres minima sociaux, les systèmes d'intéressement des minima sociaux et la PPE. La substitution permet la simplification et la transformation permet l'efficacité... Le RSA offre aux bénéficiaires un complément de revenu qui s'ajoute aux revenus d'activité quand la famille en perçoit, pour leur permettre d'atteindre un niveau de ressources qui dépend de la composition familiale et du montant des revenus du travail. L'allocation perçue est égale à la différence entre ce revenu garanti et les ressources du foyer » (Hirsch, 2008, p. 12).
- Le RSA doit répondre à trois constats : le manque de performance des minima sociaux ; les effets limités de la Prime pour l'emploi (PPE) et la montée des inégalités. Dans le cadre de la réforme de l'Etat providence, il doit répondre à un triple défi : **comment concevoir des dispositifs conciliant à la fois incitation à la reprise d'emploi, réduction de la pauvreté et soutenabilité financière ?**
- Contrairement au RMI qui est une allocation différentielle, le RSA est un dispositif dont le montant diminue chaque fois que les revenus augmentent mais dans une proportion moindre que cette augmentation, de manière à garantir une progression régulière des ressources globales du ménage.
- Quatre variables déterminent le montant du revenu de solidarité active : *la situation familiale* (échelle d'équivalence qui permet de valoriser l'impact sur les budgets de la taille des ménages) ; *le niveau du minimum garanti* (revenu déterminé en fonction du niveau actuel des minima sociaux) ; *le niveau des revenus d'activité professionnelle* (revenus pour partie cumulables avec le revenu minimum garanti) ; *le taux de cumul du RSA* (il détermine à la fois le revenu de sortie du RSA et le rythme de progression des revenus globaux, à chaque fois que les revenus d'activité augmentent).

3. Les travailleurs pauvres

1,3 million d'actifs disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Si certains travailleurs sont pauvres, c'est d'abord que certaines entreprises tirent les salaires vers le bas pour gonfler leurs profits vers le haut... Une grande partie des travailleurs pauvres vient du chômage : 500 000 personnes, du fait de conditions d'indemnisation dégradées. Enfin, le temps partiel, qu'il soit subi ou choisi, souvent calculé sur la base d'un temps complet au Smic, offre parfois des conditions de rémunérations inférieures au seuil de pauvreté.

Nombre et répartition des travailleurs pauvres selon le type d'activité

Catégories d'activité	Réparti tion des actifs en %	Nom bre d'acti fs	Taux de travailleurs pauvres en %	Nombre de travailleurs pauvres	Répartition des travailleurs pauvres en %
Temps complet toute l'année	60	15 600 000	1	156 000	12
Temps complet une partie de l'année	9	2 340 000	10	234 000	18
Temps partiel subi	4	1 040 000	8	83 200	6
Temps partiel choisi	9	2 340 000	5	117 000	9
Indépendants	9	2 340 000	11	257 400	20
Chômage non indemnisé	2	520 000	38	197 600	15
Chômage indemnisé	7	1 820 000	17	309 400	24
TOTAL	100	26 000 000	5	1 300 000	100

4. Les familles mono-parentales

Familles monoparentales et pauvreté (%)

	Taux de pauvreté avant transferts sociaux et fiscaux	Taux de pauvreté après transferts sociaux et fiscaux
Ensemble des familles monoparentales	46	27
- Ayant un enfant	35	20
- Ayant deux enfants	46	28
- Ayant trois enfants et plus	71	39
	22	12

Source : Insee - Enquête revenus fiscaux. Année des données : 2003, personnes vivant dans un ménage avec enfant(s) ayant un revenu déclaré supérieur ou égal à 0 et dont la personne de référence a moins de 60 ans et n'est pas étudiante

5. L'inégalité face à la pauvreté

Taux de pauvreté des ménages selon leur catégorie socioprofessionnelle (%)

	Taux de pauvreté monétaire
Sans activité	41,5
Agriculteur	30,5
Petit indépendant	11,8
Gros indépendant	1,3
Profession libérale	1,5
Cadre	1,0
Profession intermédiaire	2,2
Employé	10,6
Ouvrier qualifié	10,6
Ouvrier non qualifié	19,4

Source : Insee - moyenne sur la période 1994 / 2001